

9 professeurs qualifiés

PIANO

Isabelle HAVOT et Ekaterina COVALI

GUITARE/ELECTRIQUE/BASSE

Yohann LUX

BATTERIE

Meriem REZIK et Natan GENGENBACHER

FLUTE à BEC/TRAVERSIERE ou CHANT

Nicolas SALLES

SAXOPHONE ou CLARINETTE

Thierry DESSAULES

VIOLON

Lisa BRACHET

SOLFEGE

Lundi 17h-18h FM1

Lundi 18h-19h FM2

Mardi 18h-19h FM3

Isabelle HAVOT

EVEIL MUSICAL

Samedi 10h-10h45

Romane MONGUILLON



3 auditions/concerts dans l'année

Concours des jeunes artistes d'Épinal

Manifestations extérieures

Ecoles, maisons de retraite, fêtes communales,
festivals...



**L'école de musique
est une association des communes
de Pulnoy & Saulxures-lès-Nancy**



Les cours hebdomadaires sont donnés dans l'annexe du centre socio-culturel de Pulnoy



Les cours sont individuels (30/40/45 mn) ou en duos (guitare) de 45 mn



Les horaires et jours de cours sont à convenir avec le professeur concerné



Ateliers d'ensembles

Musiques actuelles – Nicolas Salles
Musiques Rock – Yohann Lux
Pop/RnB/Soul – Natan Gengenbacher
Batucada – Meriem Rezik

TARIFS EN €UROS

Année 2020-2021

Activités pratiquées
Piano – Guitare/électrique/basse – Batterie Flûte/traversière – Chant – Violon – Saxophone Clarinette – Ateliers d'ensembles Eveil musical - Solfège

ACTIVITES	Résidents Pulnoy Saulxures	Résidents extérieurs
Eveil musical 3 à 5 ans (45 mn)	199 €	229 €
Instrument seul Chant seul 30 mn/ 45 mn duo 40 mn 45 mn/1 h duo	445 € 593 € 668 €	515 € 663 € 738 €
Instrument avec Solfège inclus 45 mn seul ou 1 h en duo	668 €	738 €
Instrument 30 mn /45 mn duo 40 mn 45 mn / 1h duo + 1 h solfège	555 € 703 € 778 €	625 € 773 € 848 €
Atelier 1 h	185 €	215 €
Atelier Elèves de l'école	Supplément de 60 €	Supplément de 60 €

☞ Remises familles ou plusieurs activités :

- 5 % pour 2 inscriptions
- 8 % pour 3 inscriptions et +

Conditions de paiement

Les activités sont payables à l'inscription

Toute inscription est irrévocable (sauf prescription médicale)

Il ne sera procédé à aucun remboursement

ADHESION ANNUELLE

15 €/personne 1^{ère} adhésion
+ 5 € pour les personnes suivantes

Règlements possibles

- 3 x par dépôt de chèques ou espèces (encaissement le 5 des mois d'octobre/janvier/avril)
- 10 x par dépôt de chèques ou espèces (encaissement le 5 des mois d'octobre à juillet)
- Chèques vacances acceptés
-

Aides possibles

- Pass Loisirs CAF

Renseignements, photos et activités de l'école de musique

Site internet :

www.edmps.com

Page Facebook :

Ecole de musique Pulnoy Saulxures